

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

---

REGISTRE DES DELIBERATIONS

---

Séance du 30 avril 2015

DCM N° 15-04-30-9

**Objet : Subventions dans le cadre du Contrat de Ville 2015-2020.**

**Rapporteur: Mme SEGHIR**

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 entraîne une réforme profonde de la Politique de la Ville, aussi bien au niveau de ses enjeux que de ses modalités opérationnelles et modes de financement.

Cette politique publique, dont le Gouvernement a souhaité réaffirmer la nécessité et recentrer la mise en œuvre là où les besoins sont les plus importants, vise à réduire les inégalités et à favoriser le développement social, urbain et économique des quartiers concernés. Ces derniers ont été délimités par décret du 30 décembre 2014.

Alors que l'objectif national est le resserrement de la géographie prioritaire, 3 000 Messins de plus seront concernés par la Politique de la Ville par rapport aux anciennes délimitations. En effet, le critère retenu par l'Etat pour choisir les quartiers éligibles, à savoir la concentration de la précarité, étend désormais son déploiement aux Hauts-de-Vallières, à la place du Souvenir français, au sud de Bellecroix (rue du 18 juin, notamment), aux îlots Michelet et Bergson à Metz-Borny, ainsi qu'à l'ensemble du quartier de la Patrotte, lequel avait bénéficié jusque-là d'une dérogation pour permettre le financement de projets.

Un nouveau Contrat de Ville, comprenant trois piliers (cohésion sociale, cadre de vie et renouvellement urbain, développement économique et emploi), est actuellement en préparation, sous le pilotage de Metz Métropole et en lien avec la ville de Woippy. Il mobilisera de nombreux signataires (Etat, Conseil Régional, Conseil Départemental, Metz Métropole, Communes de Metz, Woippy et Montigny-lès-Metz, bailleurs sociaux, Caisse des dépôts, Agence régionale de santé, Caisse d'allocations familiales ...). Il favorisera une mobilisation de moyens de droit commun pour l'ensemble des signataires, complétée par des financements propres à la Politique de la Ville.

Dans ce contexte en mutation, le Conseil Municipal sera appelé à délibérer en plusieurs étapes : la présente délibération vise une première programmation de subventions allouées à des associations de proximité œuvrant dans les quartiers considérés. D'autres suivront, concernant notamment la convention-cadre et les conventions d'application du Contrat de Ville, une seconde programmation de subventions associatives incluant la participation de l'Etat, la définition d'un protocole de préfiguration sur le renouvellement urbain avec l'Agence nationale de la rénovation urbaine, ainsi que la création de Conseils citoyens appelés à s'impliquer dans la gouvernance et les orientations du futur contrat.

Il est ainsi proposé de valider le principe de financement des projets ci-dessous présentés, sous réserve de l'engagement contractuel des associations à produire un bilan d'activités et un compte-rendu financier des actions concernées, pour un montant de 619 870 €.

## **COHESION SOCIALE**

ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT D'ACTIONS CULTURELLES ET SOCIALES (ADAC'S) : Atelier d'apprentissage de la langue française

Coût du projet : 6 030 €

Participation Ville de Metz : **3 000 €**

ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT D'ACTIONS CULTURELLES ET SOCIALES (ADAC'S) : Semaine de la prévention

Coût du projet : 10 955 €

Participation Ville de Metz : **3 500 €**

ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT D'ACTIONS CULTURELLES ET SOCIALES (ADAC'S) : Fête du jeu

Coût du projet : 2 480 €

Participation Ville de Metz : **750 €**

ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT D'ACTIONS CULTURELLES ET SOCIALES (ADAC'S) : Bell'Santé

Coût du projet : 21 925 €

Participation Ville de Metz : **8 000 €**

ASSOCIATION MESSINE INTERFEDERALE METZ-NORD-PATROTTE (AMIs) : Fête de quartier

Budget global : 58 600 €

Subvention de la Ville de Metz : **7 000 €**

ANIM'FLE : Atelier d'apprentissage de la langue française

Coût du projet : 97 935 €

Participation Ville de Metz : **2 000 €**

APSID-EMERGENCE : Aide et accompagnement à la scolarité

Coût global du projet : 5 165 €

Participation Ville de Metz : **3 000 €**

ASSOCIATION DES TRAVAILLEURS DE MOSELLE (ATTM) : Secteur femmes

Coût global du projet : 45 200 €

Participation Ville de Metz : **6 000 €**

ASSOCIATION DES TRAVAILLEURS DE MOSELLE (ATTM) : Action sociale

Coût global du projet : 59 306 €

Participation Ville de Metz : **12 000 €**

BOUCHE A OREILLE : Flânerie à Borny

Coût global du projet : 166 600 €

Participation Ville de Metz : **10 000 €**

CENTRE CULTUREL AMICALE DE METZ (CCAM) : La Maison des Familles

Coût global du projet : 18 500 €

Participation Ville de Metz : **2 000 €**

CENTRE CULTUREL AMICALE DE METZ (CCAM) : De l'intégration à la liberté

Coût global du projet : 27 800 €

Participation Ville de Metz : **1 500 €**

CENTRE CULTUREL ANATOLIE : Radio citoyenne  
Coût global du projet : 19 182 €  
Participation Ville de Metz : **4 000 €**

CENTRE CULTUREL ANATOLIE : Banque de temps  
Coût global du projet : 17 098 €  
Participation Ville de Metz : **8 000 €**

CENTRE CULTUREL ANATOLIE : Projet Ombudsman  
Coût global du projet : 34 081 €  
Participation Ville de Metz : **8 000 €**

CENTRE CULTUREL ANATOLIE : Pour une émancipation des femmes  
Coût global du projet : 32 500 €  
Participation Ville de Metz : **3 000 €**

CENTRE LACOUR : Projet santé  
Coût global du projet : 24 720 €  
Participation Ville de Metz : **5 000 €**

CENTRE LACOUR : Apprentissage de la langue française  
Coût global du projet : 8 700 €  
Participation Ville de Metz : **6 000 €**

CENTRE LACOUR : Ecrivain Public  
Coût global du projet : 42 304 €  
Participation Ville de Metz : **26 000 €**

CENTRE D'INFORMATION FEMININ ET FAMILIAL (CIFF-CDIF) : Permanences au Point d'Accès au Droit  
Coût global du projet : 6 037 €  
Participation Ville de Metz : **4 000 €**

CONSEIL, LOGEMENT ET CADRE DE VIE (CLCV) : Permanences dans les quartiers  
Coût global du projet : 5 500 €  
Participation Ville de Metz : **5 000 €**

DUOVIRI : Permanences au Point d'Accès au Droit  
Coût global du projet : 13 000 €  
Participation Ville de Metz : **3 000 €**

LAOTIENS DE MOSELLE : Activités quotidiennes  
Coût global du projet : 49 631 €  
Participation Ville de Metz : **11 500 €**

MAISON D'ANJOU : Printemps des Familles  
Coût global du projet : 12 102 €  
Participation Ville de Metz : **6 000 €**

LA PASSERELLE : Borny Buzz  
Coût global du projet : 67 000 €  
Participation Ville de Metz : **16 000 €**

LA PASSERELLE : Portraits de réussite  
Coût global du projet : 24 000 €  
Participation Ville de Metz : **5 500 €**

TOUS BRANCHES.com : Ecrivain numérique et ateliers éducatifs  
Coût global du projet : 83 700 €  
Participation Ville de Metz : **40 000 €**

UNIS-CITES : Théâtre forum citoyens  
Coût global du projet : 24 500 €  
Participation Ville de Metz : **2 000 €**

UNIS-CITES : Les vitaminés  
Coût global du projet : 46 612 €  
Participation Ville de Metz : **2 000 €**

## CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN

JARDI'BELL : Jardins partagés  
Coût global du projet : 1 070 €  
Participation Ville de Metz : **1 000 €**

METZ-POLE-SERVICES (MPS) : La médiation de proximité  
Coût global du projet : 321 280 €  
Participation Ville de Metz : **80 400 €**

UNIS-CITES : Médiaterre  
Coût global du projet : 80 524 €  
Participation Ville de Metz : **9 000 €**

## DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET EMPLOI

ASSOCIATION FRANCO ASIATIQUE (AFA) : Les ateliers d'ISA  
Coût du projet : 23 000 €  
Participation Ville de Metz : **5 000 €**

ASSOCIATION PROMOTION EMPLOI FORMATION (APEF) : Les Chemins de la Vie  
Coût du projet : 154 600 €  
Participation Ville de Metz : **13 000 €**

LE GRAND SAUVORY : Ateliers de quartier  
Coût global du projet : 1 082 122 €  
Participation Ville de Metz : **45 000 € (6 mois)**

METZ-POLE-SERVICES (MPS) : Chantier d'insertion  
Coût global du projet : 3 171 160 €  
Participation Ville de Metz : **100 000 € (Pour 6 mois)**

LA PASSERELLE : CV Multimédia  
Coût global du projet : 20 200 €  
Participation Ville de Metz : **5 000 €**

## JEUNESSE

APSIS-EMERGENCE : Chantiers jeunes  
Coût global du projet : 7 710 €  
Participation Ville de Metz : **3 500 €**

ASSOCIATION DES TRAVAILLEURS DE MOSELLE (ATTM) : Action jeunesse  
Coût global du projet : 28 590 €  
Participation Ville de Metz : **4 000 €**

CENTRE LACOUR : Projet secteur adolescents  
Coût global du projet : 72 541 €  
Participation Ville de Metz : **10 000 €**

CENTRE PIOCHE-ASBH : Séjour Ados été 2015  
Coût global du projet : 13 566 €  
Participation Ville de Metz : **1 000 €**

COMITE MOSELLAN DE SAUVEGARDE DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE (CMSEA) : Chantiers pépées  
Coût global du projet : 22 500 €  
Participation Ville de Metz : **5 500 €**

MJC BORNY : Borny Comédie Club 3  
Coût global du projet : 54 430 €  
Participation Ville de Metz : **18 350 €**

MJC BORNY : Conseil d'Administration Junior  
Coût global du projet : 6 722 €  
Participation Ville de Metz : **2 610 €**

UNIS-CITES : Booster  
Coût global du projet : 250 000 €  
Participation Ville de Metz : **10 000 €**

## LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

CONTACT MOSELLE : Tous ensemble contre l'homophobie  
Coût global du projet : 4 400 €  
Participation Ville de Metz : **2 000 €**

COULEURS GAIES : Service d'écoute et prévention de l'homophobie  
Coût global du projet : 11 450 €  
Participation Ville de Metz : **3 000 €**

Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) : Lutte contre les discriminations  
Coût global du projet : 3 300 €  
Participation Ville de Metz : **1 000 €**

SOS RACISME : Pôle juridique  
Coût global du projet : 10 782 €  
Participation Ville de Metz : **4 000 €**

SOS RACISME : Pôle culturel et éducation  
Coût global du projet : 12 370 €  
Participation Ville de Metz : **3 000 €**

## ATELIERS JEUNES

**Le programme Ateliers Jeunes** s'inscrit dans le cadre de la prévention de la délinquance et propose aux jeunes de 15 à 21 ans, habitant les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville,

de participer durant les vacances scolaires à des projets d'intérêt collectif, en contrepartie de bourses réinvesties dans des projets individuels ou collectifs ainsi que, le cas échéant, des billets pour accéder à des spectacles (Arsenal, BAM...).

Il est proposé de participer aux financements des projets portés par les associations suivants pour la période couvrant les vacances d'hiver, de printemps, d'été et de Toussaint/Noël 2015.

#### PARTICIPATION VILLE

##### **APSID-EMERGENCE**

Equipe de Bellecroix	980 €
Equipe de Grange-aux-Bois	980 €
Equipe de Boileau	735 €
Equipe de Metz-Borny	1 715 €
Equipe de Metz/Nord-Patrotte	735 €

##### **CENTRE LACOUR**

Secteur Metz/Nord-Patrotte	1 085 €
----------------------------	---------

##### **CENTRE PIOCHE-ASBH**

Secteur Sablon-Sud	245 €
--------------------	-------

##### **CMSEA**

Secteur Sablon-Sud	735 €
--------------------	-------

##### **MJC BOILEAU**

Secteur Boileau	488 €
-----------------	-------

Soit un total de **7 698 €**

#### **OPERATIONS VILLE-VIE-VACANCES**

**Le programme Opérations Ville-Vie-Vacances** est un dispositif complémentaire au Contrat de Ville. S'adressant à des jeunes de 11 à 18 ans, il permet aux associations et aux clubs de prévention spécialisée, de mettre en œuvre des projets destinés à accompagner des jeunes en difficulté d'insertion sociale. La grande majorité des projets s'appuie sur une démarche de dépaysement des jeunes pour permettre de dépasser le seul horizon de leur quartier et mettre en œuvre avec eux, un projet pédagogique.

La Ville de Metz soutient les projets qui s'inscrivent dans une démarche d'accompagnement sur le long terme, le cas échéant en articulation avec les Ateliers Jeunes ou s'inscrivant dans le secteur « jeunes » des associations socio-éducatives de proximité. Cette démarche permet ainsi à la Ville de compléter les crédits de droit commun au profit des populations des quartiers de la Politique de la Ville. Pour cette année, la programmation s'établit comme suit :

#### PARTICIPATION VILLE

##### **APSID-EMERGENCE**

Equipe de Bellecroix	625 €
Equipe de Bellecroix et Grange-aux-Bois	500 €
Equipe de Metz/Nord-Patrotte	1 010 €

##### **BOUCHE A OREILLE**

Secteur Metz-Borny	2 865 €
--------------------	---------

##### **CENTRE LACOUR**

Secteur Metz/Nord-Patrotte	6 250 €
----------------------------	---------

**MJC BORNY**  
Secteur Metz-Borny

31 128 €

Soit un total de **42 378 €**

### **CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE (CLAS)**

Ce dispositif s'adresse aux enfants scolarisés en école primaire et au collège, résidant sur les quartiers dits « Politique de la Ville ». Ils sont pris en charge le soir après l'école, par les associations, afin de bénéficier d'aide au travail scolaire, d'appui à l'apprentissage des leçons, à l'organisation personnelle ainsi que de diverses activités à vocation culturelle.  
Les parents sont mobilisés pour participer à des séances et ainsi valoriser leurs compétences pour améliorer leur implication dans la scolarité de leurs enfants.

### PARTICIPATION VILLE

#### **ADAC'S**

Quartier de Bellecroix – 4 cycles 5 684 €

#### **AFA**

Quartier de Metz-Borny – 2 cycles 4 000 €

#### **CENTRE ANATOLIE**

Quartier de Metz-Borny – 2 cycles 4 000 €

#### **CENTRE LACOUR**

Quartier de Metz/Nord-Patrotte – 4 cycles 8 000 €

#### **LAOTIENS DE MOSELLE**

Quartier de Metz-Borny – 1 cycle 2 000 €

#### **LA PASSERELLE**

Quartier de Metz-Borny – 1 cycle 2 000 €

#### **PEP 57**

Quartier de Metz-Borny – 2 cycles 4 000 €

Soit un total de **29 684 €**

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

Les Commission compétentes entendues,

**VU** le Budget Primitif,

**VU** la Loi n°2014-173 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014,

**VU** la circulaire CGET du 13 juin 2014 portant réforme de la géographie d'intervention de la Politique de la Ville,

**VU** la correspondance du Premier Ministre en date du 30 juillet 2014, concernant l'élaboration des Contrats de Ville de nouvelle génération,

**VU** la circulaire du ministre de la ville, de la jeunesse et des sports et de la secrétaire d'Etat chargée de la Politique de la Ville du 15 octobre 2014 sur les modalités opérationnelles d'élaboration des Contrats de Ville,

**VU** le Décret n° 2014-1750 du 30 décembre 2014 fixant la liste des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville dans les départements métropolitains,

**VU** la correspondance du Sous-Préfet chargé de mission auprès du Préfet de la région Lorraine, Préfet de la Moselle, du 2 février 2015 concernant la géographie d'intervention de la Politique de la Ville,

**VU** la correspondance en date du 5 février 2014 de Monsieur le Préfet de la Région Lorraine, Préfet de la Moselle, relative à l'enveloppe 2014 pour les Contrats Urbains de Cohésion Sociale, Programmes de Réussite Educative, Opérations Ville Vie Vacances et autres dispositifs,

**CONSIDERANT** l'intérêt que représente l'ensemble de ces actions en faveur du développement social des quartiers visés,

## **APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

### **DECIDE :**

- **D'APPROUVER** et de participer pour une dépense de 619 870 € au financement des actions suivantes pour le Contrat de Ville 2015-2020 – 1<sup>ère</sup> programmation :

#### ADAC'S

Atelier d'apprentissage de la langue française	3 000 €
Semaine de la prévention	3 500 €
Fête du jeu	750 €
Bell'Santé	8 000 €
CLAS	5 684 €

#### AFA

CLAS	4 000 €
Les ateliers d'ISA	5 000 €

#### AMIs

Fête de quartier	7 000 €
------------------	---------

#### ANIM'FLE

Atelier d'apprentissage de la langue française	2 000 €
--	---------

#### APEF

Les Chemins de la Vie	13 000 €
-----------------------	----------

#### APSIS-EMERGENCE

Aide et accompagnement à la scolarité	3 000 €
Chantiers jeunes	3 500 €
Ateliers jeunes	5 145 €
OVVV	2 135 €

#### ATTM

Secteur femmes	6 000 €
Action sociale	12 000 €
Action jeunesse	4 000 €

<u>BOUCHE A OREILLE</u>	
Flanerie à Borny	10 000 €
OVVV	2 865 €
<u>CCAM</u>	
La Maison des Familles	2 000 €
De l'intégration à la liberté	1 500 €
<u>CENTRE ANATOLIE</u>	
Radio citoyenne	4 000 €
Banque de temps	8 000 €
Projet Ombudsman	8 000 €
CLAS	4 000 €
Pour une émancipation des femmes	3 000 €
<u>CENTRE LACOUR</u>	
CLAS	8 000 €
Projet secteur adolescents	10 000 €
Projet santé	5 000 €
Apprentissage de la langue française	6 000 €
Ecrivain public	26 000 €
Ateliers jeunes	1 085 €
OVVV	6 250 €
<u>CENTRE PIOCHE-ASBH</u>	
Séjour Ados été 2015	1 000 €
Atelier jeunes	245 €
<u>CIFF-CIDF</u>	
Permanences au PAD	4 000 €
<u>CLCV</u>	
Permanences dans les quartiers	5 000 €
<u>CMSEA</u>	
Chantiers pécules	5 500 €
Ateliers jeunes	735 €
<u>CONTACT MOSELLE</u>	
Tous ensemble contre l'homophobie	2 000 €
<u>COULEURS GAIES</u>	
Service d'écoute et de prévention de l'homophobie	3 000 €
<u>DUOVIRI</u>	
Permanences au PAD	3 000 €
<u>LE GRAND SAUVOY</u>	
Ateliers de quartiers	45 000 €
<u>JARDI'BELL</u>	
Jardins partagés	1 000 €
<u>LAOTIENS DE MOSELLE</u>	
CLAS	2 000 €
Activités quotidiennes	11 500 €

<u>MAISON D'ANJOU</u>		
Printemps des Familles		6 000 €
<u>METZ-POLE-SERVICES</u>		
La médiation de proximité	80 400 €	
Chantier d'insertion	100 000 €	
<u>MJC BOILEAU</u>		
Ateliers jeunes	488 €	
<u>MJC BORNY</u>		
Borny Comédie Club 3	18 350 €	
Conseil d'Administration Junior	2 610 €	
OVVV	31 128 €	
<u>MRAP</u>		
Lutte contre les discriminations	1 000 €	
<u>LA PASSERELLE</u>		
Borny Buzz	16 000 €	
Portraits de réussite	5 500 €	
CV Multimédia	5 000 €	
CLAS	2 000 €	
<u>PEP57</u>		
CLAS	4 000 €	
<u>SOS RACISME</u>		
Pôle juridique	4 000 €	
Pôle culture et éducation	3 000 €	
<u>TOUS BRANCHES.com</u>		
Ecrivain numérique et ateliers éducatifs	40 000 €	
<u>UNIS CITES</u>		
Booster	10 000 €	
Médiaterre	9 000 €	
Théâtre forum citoyens	2 000 €	
Les vitaminés	2 000 €	

- **DE SOLLICITER** les subventions auxquelles la Ville peut prétendre,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions à intervenir avec les bénéficiaires et les pièces contractuelles correspondant au présent rapport.

Vu et présenté pour enrôlement,  
 Signé :  
 Pour le Maire  
 L'Adjointe de Quartiers Déléguée,

Selima SAADI

Service à l'origine de la DCM : Cellule de gestion Pôle Politique de la ville, cohésion territoriale et insertion  
 Commissions : Commission Cohésion Sociale  
 Référence nomenclature «ACTES» : 7.5 Subventions

Séance ouverte à 16h07 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,  
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 42    Absents : 13              Dont excusés : 9

**Décision : ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**